

La gymnastique pour apprentis : une urgente nécessité

Autor(en): **Kaech, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **15 (1958)**

Heft 2

PDF erstellt am: **20.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-996882>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La gymnastique pour apprentis – une urgente nécessité

Note de la rédaction. C'est sous ce titre, qu'ont été traités d'une manière approfondie, dans le no 12/1957 de l'édition allemande du journal de Macolin, divers problèmes touchant la gymnastique pour apprentis, nouveau cheval de bataille de notre Institut national d'éducation physique aux côtés du sport pour invalides. Nous aimerions, dans un cadre plus modeste, reprendre ici certains articles qui nous paraissent particulièrement intéressants en nous réservant de revenir, à l'occasion, sur l'un ou l'autre problème touchant cette activité. Nous saisissons cette occasion pour inviter ceux de nos lecteurs travaillant dans des entreprises disposant d'une organisation sportive pour apprentis, de bien vouloir nous en informer afin que nous puissions le signaler et relever comme il se doit les mérites des initiateurs. Nous aimerions, à ce propos, féliciter la Direction des Ateliers mécaniques Sécheron S. A. à Genève pour tout ce qu'elle fait en faveur de l'éducation physique de ses apprentis, tout comme nous remercions bien sincèrement Monsieur Francis Vuilleumier, notre dévoué correspondant.

Fr. Pellaud.

Ni chair, ni poisson ou l'âge pubertaire et post-pubertaire.

Avant d'aborder le problème de la gymnastique pour apprentis proprement dit, nous aimerions vous rappeler quelques-unes des caractéristiques de cette période exceptionnelle de notre existence, allant de 13 à 19 ans. Les mauvaises langues la désignent par «âge bœuf ou bête». Mais pour nous éducateurs, cette période de l'adolescence est la plus intéressante, car, bien utilisée, elle permet tous les espoirs, tous les succès et toutes les satisfactions.

Revoyons, à ce propos, la définition donnée de l'adolescence dans l'excellent «Guide pour l'instruction préparatoire» édité par l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport en 1953:

J'ai bien dit «adolescents», et c'est là le mot propre : tes élèves sont entrés dans la période entre l'enfance et l'âge adulte ; ils suivent maintenant le chemin qui les mènera vers la maturité. Ils ont de 15 à 20 ans, cet âge où l'on n'est ni chair ni poisson, plus tout à fait un enfant et pas encore un homme. Ils adorent encore une crème au chocolat et admirent déjà les vedettes de l'écran ! La science a très sérieusement désigné cette période de 13 à 16 ans : âge de la puperté, l'adolescence s'étendant de 16 à 20 ans. Il faut savoir que ces deux périodes sont susceptibles de nuances, de transitions très variées. Alors que l'un de ces jeunes gens peut être en pleine évolution biologique, un autre a été à peine influencé par cette transformation.

La période de la puberté se distingue par une forte croissance corporelle, à côté d'autres manifestations secondaires. La voix n'a plus rien d'enfantin et devient plus grave ; un duvet de poils légers marque le menton et les joues. Le jeune homme «monte en graines» et n'a pas conscience des réelles possibilités de son corps. Il surestime ses capacités musculaires, se croit plus fort et plus résistant qu'il ne l'est en réalité ; son corps a, pour ainsi dire, dépassé sa tête. Les organes suivront plus tard seulement : le cœur et les poumons sont, comparativement, restés en retard. C'est pourquoi il se fatigue rapidement.

Tes connaissances à ce sujet aideront l'adolescent. Tu doseras les exercices de force et d'endurance de telle manière que le sentiment de ses propres forces lui permette de ne pas en abuser. Les manifestations secrètes de cette maturité influent fortement sur ses possibilités physiques. Ne l'oublie jamais !

Le caractère de ton élève sera aussi singulier que l'évolution future et encore indéfinie de son aspect physique. Il est absolu, comme on peut l'être à cet âge ; il juge avec sévérité, s'enthousiasme avec passion. «Tout ou rien» telle est son exigence de la vie :



les compromis sont pour lui une manifestation sénile. Il lui est agréable de marcher à l'unisson en compagnie de ses camarades, mais la soif de la liberté le démange. Il se débarrasse de l'autorité léguée par la tradition, détrône la toute-puissance paternelle et la considère désormais comme surannée et mesquine. De nouvelles puissances ont une influence sur sa jeune personnalité.

Il fréquente des amis qui lui serviront de modèles, mais il les aura choisis lui-même de préférence à ceux qui lui seraient imposés ou seulement recommandés par «les anciens». Tout conseil des aînés lui est, au contraire, suspect. Il brûle de faire ses propres expériences, de vivre sa vie, car cela seul compte.

Cette période critique qui trouble à la fois le corps, l'âme et l'esprit exige, dès lors, tout notre tact, toute notre délicatesse de sentiments dans nos rapports avec les jeunes. Cela ne signifie pas que nous devons manifester notre savoir par une prude affectation ni par un silence significatif. Non, nous devons être joyeux avec eux.

Le sentiment de sa force joue un rôle important dans le développement de la personnalité du jeune homme. Il se sentira non seulement fort, mais habile et capable. En règle générale, l'adolescent n'est certainement pas aussi dur qu'il s'en donne volontiers l'air. Il est bien plutôt soumis à des états d'âme variés, instables. Sa recherche d'un être humain compréhensif, d'un ami, est sincère. Mais il ne se livre pas encore tout entier à celui en qui il a confiance ; il reste souvent peu communicatif et défend les secrets de sa conscience par les faux-fuyants, par le mensonge même.

La gymnastique et le sport occuperont le corps et l'esprit, c'est pourquoi ils sont salutaires au jeune homme. Ils forment également son caractère. Mais cette activité sportive ne saurait être son unique préoccupation, ni devenir une passion, car il ne doit pas oublier qu'il a encore d'autres buts à atteindre. C'est d'abord la famille avec ses légitimes obligations, puis les devoirs du citoyen, l'apprentissage et finalement le

développement de ses capacités professionnelles. L'éducation sportive est une éducation par l'action, et cette action est le domaine propre de la jeunesse. Grâce au sport, le jeune homme peut estimer et apprécier des résultats tangibles et mesurables ; les performances renforcent le sentiment de sa valeur. L'activité sportive, comme toute autre forme d'éducation de valeur, l'amène à prendre conscience de son développement réel.

Et maintenant, assez causé, cher ami. Retournons vers tes jeunes gens dont tu es désormais le modèle. Tu le vois toi-même : Si tu veux vraiment les guider, tu dois les connaître, les comprendre. Il n'y a, bien entendu, aucun principe immuable sur la manière de les traiter, pour la bonne raison que chacun possède une individualité propre. C'est à toi qu'il appartient de rechercher le chemin qui mène à chacun d'eux, peut-être avec son appui, peut-être sans son aide consciente.

L'influence de l'accélération de la croissance.

Il ressort des contrôles effectués, que les jeunes sont, de nos jours, 9,6 cm. plus grands que ceux du même âge, il y a 40 ans. Les nouveaux-nés sont même déjà plus grands que ceux d'il y a 20 ou 30 ans.

Il en résulte une précocité de la maturité sexuelle. Elle se situe actuellement pour les filles — dans le 50 % des cas — entre 12 et 13 ans tandis que pour la génération de leurs mères ce phénomène ne se produisait qu'entre 14 et 15 ans.

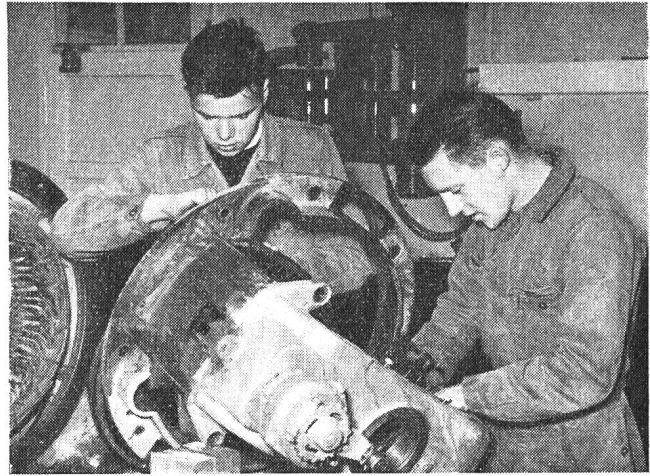
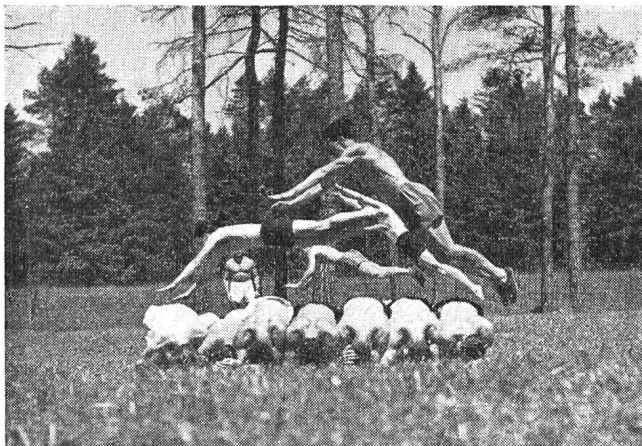
Chez les garçons, la même constatation s'impose et leur maturité sexuelle se manifeste, en général, 1^{1/2} à 2 ans plus tôt que précédemment.

Une conséquence visible de l'accélération de croissance et de la précocité de la maturité sexuelle, c'est la très nette prédisposition aux défauts de tenue, du fait que le squelette n'a pas pu suffisamment se fortifier pendant cette période de croissance accélérée. Les os sont encore, pour la plupart, mous. Les nerfs et les muscles n'ont pas la résistance voulue pour assurer l'équilibre corporel. Il en résulte des voussures du dos, des poitrines plates et enfoncées, des déviations de la colonne vertébrale, des malformations de jambes et de pieds.

La santé physique des jeunes gens et leurs capacités de performances qui en dépendent sont donc dangereusement menacées pendant cette période, s'y l'on n'y prend garde.

La pratique rationnelle et régulière d'exercices physiques adaptés aux besoins de chaque catégorie d'apprentis, est le meilleur moyen dont nous disposons pour lutter contre cette menace.

- C'est pour ces motifs que nous considérons comme une nécessité urgente l'introduction généralisée de la gymnastique pour apprentis dans toutes les entreprises industrielles importantes de notre pays.



Les quelques exemples cités dans les chapitres suivants doivent apporter à tous les employeurs la certitude que, non seulement, le temps consacré à l'éducation ou relaxation physique des apprentis pendant les heures de travail, n'est pas du temps perdu, mais au contraire, un facteur de progrès et de vitalité pour l'entreprise elle-même.

Influence de l'air, de la lumière, de la nourriture et du mouvement.

L'influence primordiale du mouvement corporel sur la croissance des jeunes gens, par le truchement de l'éducation physique, a été démontrée par les nombreux exemples cités par Godin, de Genève.

Dans un internat où tous les élèves étaient astreints aux mêmes conditions d'existence, il avait soumis la moitié des élèves à un enseignement régulier de la gymnastique, tandis que l'autre moitié n'en faisait pas. Après deux ans de ce régime, Godin constata que les élèves qui avaient fait de la gymnastique dépassaient en grandeur et en poids ceux qui en avaient été privé. Lorsqu'au bout d'une année et demie, il put convaincre 7 des élèves les plus faibles à participer à l'enseignement de la gymnastique, ces derniers égalèrent, au bout de deux nouvelles années, ceux qui avaient pratiqué la gymnastique dès le début, en ce qui concerne la hauteur de taille et le périmètre thoracique. Ils pesaient aussi légèrement plus que les non-gymnastes, mais un peu moins que les premiers gymnastes.

Dans le cadre d'une expérience de masse, Monsieur le Conseiller provincial Hagen a pu prouver que par l'introduction de la gymnastique, des jeux et des sports à l'école et dans les organisations de jeunesse post-scolaires, la santé s'est améliorée d'une manière extraordinaire. Il obtint que le 80 % des jeunes gens libérés de la scolarité obligatoire, pratique une activité physique dans une société de gymnastique et de sport, pourcentage que nous n'atteignons pas — et de loin — avec l'éducation physique actuelle de la jeunesse. C'est ainsi que la proportion des recrues déclarées aptes au service militaire passa de 35 à 71 %.

Dans quelle mesure l'absence ou l'insuffisance de soleil peut nuire à la croissance de l'homme a été démontré par les professeurs berlinois Rössle et Böning à la suite de nombreuses expériences et enquêtes.

Ils comparèrent la croissance des élèves de deux classes scolaires dont l'une était orientée vers le sud et bien exposée au soleil, tandis que l'autre se trouvait dans l'ombre d'une église qui la dominait. Le développement corporel des enfants de la première classe fut bien supérieur, au bout de quelques années, à celui des «enfants de l'ombre», notamment en ce qui concernait le poids et le périmètre thoracique et cela bien que le milieu social des enfants des deux classes fût sensiblement le même.



Les exercices physiques à cet âge, une nécessité...

Qu'une éducation physique rationnelle soit de la plus haute importance, notamment pour les apprentis, nous a déjà été révélé depuis de nombreuses années, par les médecins sportifs et les physiologues. C'est à ce moment là que le corps doit être formé et fortifié.

Il est encore temps, comme le disait Arnold Kaech dans son exposé à l'occasion du 5ème Congrès pour les échanges d'expériences en matière de formation des apprentis dans l'industrie suisse, de combattre les fautes de tenue et d'attitude et de les corriger.

Il faut maintenant fortifier la musculature, de manière à ce que le torse prenne de l'ampleur et que les organes internes puissent se développer à leur tour. Il faut maintenant que l'organisme tout entier parvienne à la plénitude de son développement en profitant au maximum de l'influx de la croissance et d'un entraînement sportif soigneusement dosé.

Un maître de gymnastique et de sport qui connaît aussi bien les nécessités du travail que les possibilités de l'éducation physique, pourra intervenir efficacement contre les dommages professionnels auxquels les apprentis sont tout spécialement exposés.

Le célèbre physiologue, Monsieur le Prof. Hochrein, a fort clairement défini ce complexe de problèmes dans le slogan ci-après qui peut nous servir de directives dans ce domaine particulier:

L'inactivité affaiblit.
L'exercice développe.
Le surmenage nuit !

L'influence des exercices physiques ne se limite pas au corps seulement. De nombreux problèmes intimes et contradictoires qui préoccupent le jeune homme trouvent un exutoire et une compensation dans les ébats corporels.

Le sport lui aide et lui permet de surmonter les difficultés d'adaptation sociale auxquelles il se heurte. Il lui apprend à apprécier les valeurs telles que la cama-

raderie, l'esprit d'équipe, l'engagement personnel et constitue pour lui un champ d'application rêvé pour son besoin naturel de se mettre en valeur qui le conduirait, sans cela, vers le monde illusoire des dancings, du cinéma et des bars.

Il est clair que sous ce rapport, la gymnastique pour apprentis ne peut jouer qu'un rôle plutôt indirect.

Bien dirigée et bien conçue, elle peut inciter le jeune homme à organiser son temps libre de telle manière qu'une place plus large soit consacrée à la gymnastique et aux sports plutôt qu'à d'autres satisfactions aussi fugitives qu'inutiles.

Mais il faut pour cela que le maître de gymnastique et de sport ait réellement bien compris son métier. (Arnold Kaech)

Il est établi que la période sise entre 14 et 19 ans est d'une importance primordiale pour le développement futur, pour la santé physique et morale du jeune homme et pour ses aptitudes aux performances. Il convient de l'utiliser avec le maximum de bon sens car elle ne reviendra plus. (Dr Knoll)

Ce qui a été perdu ou négligé pendant cette période ne pourra jamais être retrouvé ou compensé.

Comme le déclarait Arnold Kaech, dans son exposé, un enseignement régulier de la gymnastique au cours des années suivant la scolarité obligatoire, ne doit pas être l'apanage et le privilège des seuls élèves des instituts supérieurs, mais il devrait être donné à tous et en particulier aux apprentis et aux jeunes ouvriers non intellectuels ou spécialisés.

Répercussions de la gymnastique pour apprentis.

En 1948, l'entreprise anglaise Vauxhall Ltd. Luton a fait un contrôle exact des résultats acquis par un enseignement régulier de la gymnastique et des sports à ses apprentis.

Sous la direction d'une équipe formée du médecin de l'entreprise, du chef de la section des apprentissages et d'un maître de sports, deux groupes égaux de 24



apprentis de 16 et 17 ans furent constitués. Tous ces jeunes étaient de conditions moyennes et leurs parents appartenaient, pour la plupart, à la catégorie des manœuvres spécialisés ou étaient contremaîtres dans une entreprise industrielle.

Tandis qu'un groupe (groupe témoin) ne bénéficiait d'aucune éducation physique, l'autre groupe (groupe d'entraînement) recevait, deux fois par semaine, une leçon de gymnastique de 45 minutes (pendant les heures de travail). Ces leçons avaient pour buts essentiels:

- a) Favoriser le développement général; assouplir la ceinture pelvienne, fortifier le dos et les jambes.
- b) Eveiller un grand intérêt pour l'activité physique pendant le temps libre.

Les exercices comprenaient: exercices à mains nues (20 minutes pendant les trois premiers mois, puis 10 minutes); exercices avec le ballon médicinal, gymnastique acrobatique et exercices avec bâtons et chaises (pour développer la mobilité générale et la coordination); enseignement de la boxe et de la lutte; entraînement aux jeux de football, de rugby et de basketball (ce qui occupait à peu près le tiers du temps disponible de chaque leçon).

Après neuf mois (au moment où les résultats furent communiqués) les observations suivantes furent faites:

- La croissance en longueur dans le groupe d'entraînement, fut, en moyenne, deux fois plus grande que dans le groupe témoin.
- Dans le groupe d'entraînement on ne constata aucune modification de la quantité d'hémoglobine; dans le groupe témoin, elle avait diminué de 3%.
- Lors de l'examen au dynamomètre, le groupe d'entraînement manifesta une amélioration des performances de 50% supérieure à celle de l'autre groupe.

Le collaborateur médical de l'entreprise conclut, sur la base de ces résultats, à une nette amélioration du développement corporel par un entraînement organisé. Ce qui est extrêmement intéressant et d'un intérêt direct pour l'industrie ce sont les résultats du contrôle des maladies et des absences. Ils ont montré que les absences pour cause de maladies des apprentis du groupe d'entraînement n'ont atteint que le 36% de celles du groupe témoin. Le chiffre relatif à des absences pour d'autres motifs et de 57%.

Ces constatations méritent d'être retenues.

Le maître de gymnastique a rapporté ce qui suit au sujet du groupe d'entraînement:

- tous les jeunes gens ont apporté davantage de variétés dans l'occupation de leurs loisirs;
- chaque jeune homme a consacré, en moyenne, 9 heures de plus à son entraînement physique personnel, qu'au début de l'expérience;
- tous les apprentis ont manifesté leur satisfaction de

suivre les leçons de gymnastique (ce qui est prouvé par le contrôle des présences qui attestent que le 93,6% des apprentis ont participé à toutes les leçons, la plupart des absences étant justifiées par la maladie ou l'accident.)

- tous les garçons ont apprécié le bien-être corporel qu'ils retirèrent de ces 9 mois d'entraînement. Voici les principaux avantages mentionnés: Augmentation de la force, plus grande mobilité, davantage d'énergie et absence de fatigue après l'entraînement.

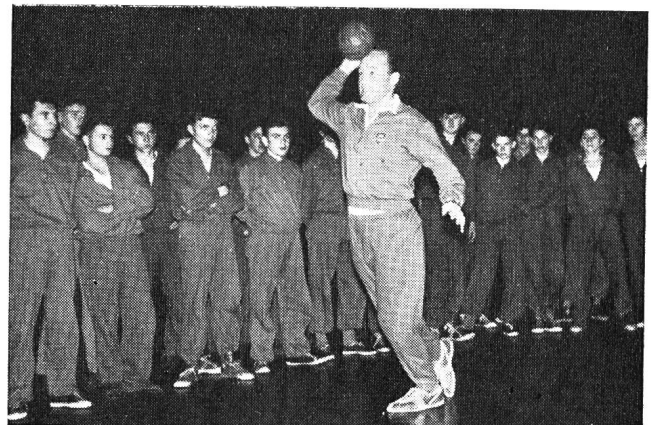
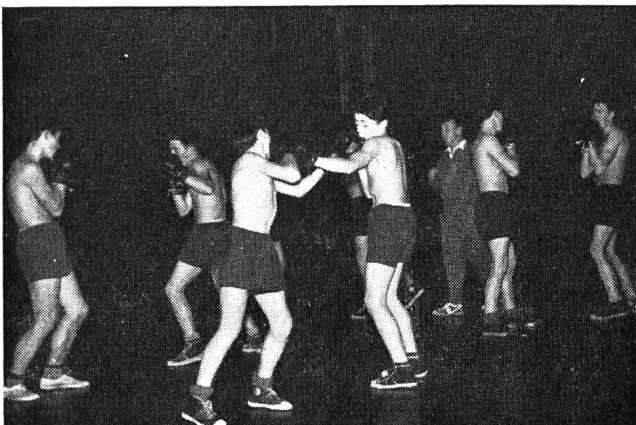
Le maître de gymnastique a ajouté encore ce qui suit à ce sujet: Durant les premières semaines les garçons étaient impressionnés, avant et après l'entraînement. Ils font preuve maintenant de davantage d'énergie avant la leçon et d'une étonnante capacité d'action après la clôture de celle-ci. Ils apparaissent aussi beaucoup plus vivants et habiles.

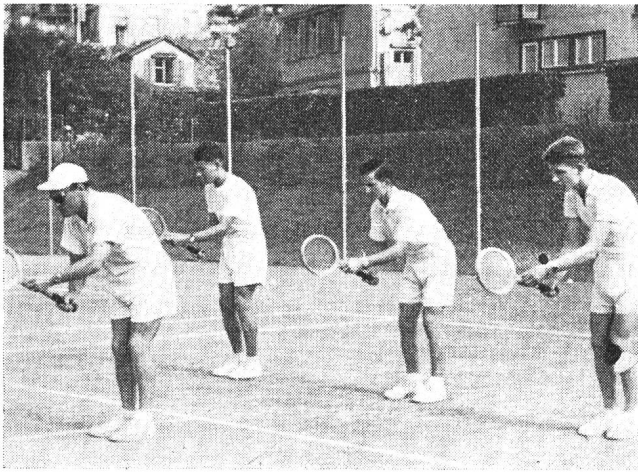
Les résultats de cet essai sont probants. Ils montrent très clairement quelle valeur et quelle répercussions une gymnastique régulière peut avoir sur les apprentis.

La gymnastique pour apprentis exige des maîtres spécialement préparés à leur tâche.

L'enseignement de la gymnastique à des personnes se trouvant en pleine évolution physiologique exige des connaissances techniques et méthodiques sûres, de solides notions d'anatomie, de physiologie et d'hygiène ainsi qu'une saine psychologie. Il est bon de préciser, à ce propos, que le membre de la section de gymnastique ou du club de football auquel est souvent confié l'enseignement de la gymnastique aux apprentis, n'est pas suffisamment préparé à cette tâche. Il en est de même du moniteur-chef ou de l'entraîneur. Pour être capable d'enseigner la gymnastique, il faut d'abord l'avoir appris. Aussi bien que dans une autre profession. Celui qui prétend enseigner la gymnastique — qui veut donc former des hommes — devrait avoir appris son métier, au moins aussi bien que, par exemple, le boucher qui dépèce le bétail. Une activité dans une société ou une association ne peut prétendre remplacer une formation spéciale. Celui qui enseigne la gymnastique sans posséder cette formation n'obtiendra que peu de résultat. Les quelques exceptions ne font que confirmer, en définitive, la règle.

C'est pourquoi, il ne faut pas se contenter de se réjouir que l'enseignement de la gymnastique ait été introduit dans d'importantes entreprises industrielles, il faut encore se demander si le résultat escompté est réellement atteint. Si l'on examine ce problème, de ce point de vue, force est de reconnaître que pour que les résultats puissent être améliorés, l'enseignement de la gymnastique aux apprentis devrait être confié à des spécialistes, c'est-à-dire à des maîtres de gymnastique et de sport. Seul un maître spécialisé peut tirer quelque chose de la gymnastique pour apprentis. Les





dilettantes, si zélés qu'ils puissent être, risquent, en raison de leur méconnaissance, de faire plus de mal que de bien.

Il convient d'ajouter encore, à ce propos, qu'un maître de sport consciencieux peut, dans une association de gymnastique et de sport d'industrie — d'entente avec le chef du personnel et le médecin de l'entreprise et les techniciens — provoquer une nouvelle impulsion et ouvrir de nouvelles possibilités en matière de thérapeutique du travail (tenue corporelle!) de rationalisation dans les procédés d'exploitation et d'augmentation de la production, grâce à la détente physique résultant de la pratique de la gymnastique. (A. Kaech)

Conclusions

Selon la loi, chaque écolier a droit à trois heures de gymnastique par semaine. Bien que la loi ne soit pas — et de loin — partout mis en pratique, il faut relever

l'effort méritoire fait par de nombreuses écoles qui, en dehors des deux heures hebdomadaires de gymnastique scolaire, organisent régulièrement des après-midi de jeux et de sport pour leurs élèves, sous forme de natation en été et de camp de ski en hiver. Il semble donc que l'éducation physique pendant la scolarité obligatoire ait la place à laquelle elle a droit. Pour tous ceux qui, une fois l'école achevée, font un apprentissage ou doivent gagner leur pain en qualité d'ouvriers non-qualifiés, cet enseignement de la gymnastique est subitement interrompu et cela précisément à une période pendant laquelle tout l'organisme (squelette et organes internes) se trouve en pleine révolution biologique.

Si l'on veut éviter des défauts de croissance, des dommages corporels, des invalidités précoces et des maladies, il est indispensable que tous les jeunes gens qui quittent la scolarité obligatoire pour entrer en apprentissage, puissent bénéficier d'un enseignement rationnel de la gymnastique et des sports qui les aidera à franchir victorieusement cette période cruciale de leur existence.

C'est là une exigence biologique et hygiénique car dans nos grandes entreprises industrielles et dans la vie actuelle des grandes villes un bon développement biologique de notre jeunesse n'est malheureusement plus garanti.

Le sport pour apprentis est devenu d'une urgente nécessité et doit être encouragé en conséquence. Ce devrait même être une obligation dans l'intérêt de l'apprenti, de son employeur et en définitive de l'Etat. Il faudra, en outre, mettre tout en œuvre pour que l'enseignement de la gymnastique et des sports aux apprentis soit assuré par des maîtres spécialisés particulièrement bien préparés à cette tâche.

Intéressante décision de l'O.M.S.

Le Conseil exécutif de l'Organisation mondiale de la santé (O. M. S.) a adopté récemment une proposition des pays nordiques : Danemark, Finlande, Norvège et Suède. Il s'agissait de prier le directeur de l'OMS d'étudier la possibilité d'inclure la médecine sportive dans le programme général et de soumettre un rapport préliminaire à ce sujet lors de la prochaine assemblée mondiale de la santé, qui se tiendra à Minneapolis (Etats-Unis).

Il ne s'agit pour l'instant que d'une décision de principe. Mais la décision du directeur de l'O. M. S. sera très intéressante à suivre. En effet, depuis un certain nombre d'années, il s'est institué un véritable réseau de médecins sportifs à travers le monde. Pour sa part, la Suisse contribue largement à l'avènement d'une véritable médecine sportive. Mais tous ces efforts disparates seront très certainement récompensés lorsque l'O. M. S. dirigera et réunira surtout, tous les travaux déjà effectués. Il s'agira, avant tout, de dresser une synthèse des différentes méthodes de travail des nombreux médecins-sportifs. Cela, seule une organisation à l'échelle mondiale pouvait le réaliser.

Le principe de la proposition d'inclure la médecine sportive dans le programme de l'O. M. S. comporte une série de propositions intéressantes. Du rapport au Conseil exécutif que diffuse le service de presse de l'O. M. S., nous relevons les passages suivants :

«Le document souligne que par suite de l'industrialisation et en particulier de l'automatisation, le mode de vie traditionnel de l'homme subit actuellement de rapides changements. Dans toutes les professions, la somme

des efforts physiques nécessaires domine considérablement. D'autre part, des modifications capitales sont apparues dans la fréquence des différentes maladies. Des études statistiques révèlent que les maladies de cœur, par exemple, sont très fréquentes et constituent la cause de décès la plus courante parmi les groupes de population dont la profession exige le moins d'efforts physiques. L'effort physique semble donc devenu un facteur important de la santé publique...

«Le document soumis au Conseil par les gouvernements nordiques signale également que la pratique des sports est en augmentation partout, car elle répond à un besoin apparemment instinctif de mouvement chez l'homme. On sait que le sport et l'athlétisme soulèvent un certain nombre de problèmes médicaux, par exemple: effets des différents sports sur la santé et la longévité, moyens de prévenir les accidents de sport et leurs traitements, question de santé mentale relative au sport, etc. La proposition conclut que la médecine sportive offre un moyen supplémentaire de favoriser l'amélioration de la santé publique, que l'O. M. S. aurait certainement à prendre la tête du mouvement de développement de la médecine sportive dans le monde.» Comme on peut le constater, cette proposition des gouvernements nordiques ne s'arrête pas seulement au sport et à ses pratiquants. Elle s'intéresse également aux populations qui, par manque de mouvements, risquent d'être atteintes par la maladie. Il sera donc très intéressant d'attendre les décisions du directeur de l'O. M. S. concernant le développement de la médecine sportive sur le plan international. R. Ji.